

## DEUXIÈME PARTIE

### Election au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique

#### 1. Circulaire de M. Huard

*Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1912.*

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

En me chargeant, en octobre dernier, de les représenter au Conseil Supérieur de l'I. P., les Agrégés de Mathématiques m'ont témoigné une confiance et fait un honneur, dont je sens tout le prix, et dont je tiens avant tout à leur exprimer ma profonde gratitude.

Au moment où je viens vous prier de vouloir bien me renouveler mon mandat, je n'insisterai pas sur ce qui est relatif aux intérêts généraux de l'E. S., à la situation du personnel et à la collaboration de votre représentant avec la Fédération nationale. Je vous ai fait, il y a six mois, sur ces différents sujets, des déclarations que vous avez bien voulu approuver et que je renouvelle.

En ce qui concerne plus particulièrement l'enseignement des Mathématiques, je tiens à vous rendre compte de ce que j'ai fait et de ce que je me propose de faire si vous me faites l'honneur de me conserver votre confiance.

A la suite des promesses faites au Sénat par M. Steeg, alors ministre de l'I. P., la Direction de l'E. S. étudia en novembre dernier un projet d'allègement des différents programmes. Pour les Mathématiques, le nouveau programme fut préparé avec la collaboration des inspecteurs généraux, de votre représentant et du Président de l'Association des Professeurs de Mathématiques. Les simplifications proposées étaient d'ailleurs légères et se bornaient souvent à de simples déplacements, comme par exemple l'étude des dérivées reportée de 2<sup>e</sup> en 1<sup>re</sup>. Aussi, ce programme, approuvé par la section permanente, fut-il adopté à l'unanimité par le Conseil Supérieur à la session de janvier. Il était d'ailleurs entendu que cette adoption n'impliquait nullement une réduction de l'horaire. Il en fut de même des programmes de Physique, Chimie et Histoire naturelle, préparés dans des conditions analogues. Les autres programmes n'étant pas prêts, leur examen fut remis à la session de juillet.

Les nouveaux programmes de Mathématiques présentent une innovation intéressante en ce qui concerne le dessin géométrique. Supprimé en 6<sup>e</sup> B, celui-ci est, dans les autres classes du 1<sup>er</sup> cycle,

incorporé au cours de Mathématiques, dont il est en quelque sorte le complément, et confié au même professeur. J'aurais aimé qu'il en fût de même pour le second cycle : nous aurions eu là ces travaux pratiques de Mathématiques, réclamés par un si grand nombre de nos collègues. Le Conseil Supérieur n'a pas voulu aller jusque-là, mais si le dessin géométrique garde son indépendance, une note spécifie que, « chaque fois que ce sera possible, on confiera l'enseignement du dessin géométrique dans le second cycle au professeur de mathématiques de la classe ». C'est là un résultat dont il faut se contenter pour le moment.

Un projet de modification des horaires avait, dès qu'il avait été connu, soulevé une certaine émotion. Il a été retiré ; mais modifié depuis, et déjà soumis au Comité consultatif de l'E. S., il sera sans doute présenté en juillet au Conseil Supérieur. S'il allège sérieusement le travail des élèves et atteint également toutes les spécialités, je crois que les mathématiciens devront, comme les autres, se résigner aux sacrifices nécessaires. Mais il est inadmissible que l'enseignement scientifique seul soit touché et je défendrai énergiquement l'horaire actuel de seconde et surtout de première C et D. C'est en effet dans ces classes que commence sérieusement la formation mathématique des élèves et le professeur a besoin de beaucoup de temps, moins pour exposer le programme que pour apprendre aux élèves à l'appliquer et leur donner de bonnes habitudes.

Pour défendre efficacement les intérêts de notre enseignement, j'ai besoin de l'appui de tous. J'ai trouvé une aide puissante dans l'Association des Professeurs de Mathématiques, dont le président a bien voulu m'accompagner dans plusieurs démarches importantes. Permettez-moi, si je suis élu, de compter sur votre collaboration et veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mon entier dévouement.

A. HUARD,

*Professeur au Lycée Henri IV,  
Membre sortant du Conseil Supérieur de l'I. P.*

## 2. Résultats des élections

### *Agrégés de mathématiques des lycées*

Electeurs inscrits : 243

Votants : 206

Bulletins blancs, illisibles, irréguliers : 14, à déduire du nombre des votants.

Majorité absolue des suffrages exprimés : 97.

Nombre de membres à élire : 1.

|                 |          |
|-----------------|----------|
| MM. Huard ..... | 168 voix |
| Gros .....      | 8 »      |
| Andrieu .....   | 3 »      |

MM. Bioche, Commissaire, Cor, Durand, Goulin, Grévy, Lelievre, Marotte, Portalier, Pradel, Puig, Rougier, Sauvage, chacun une voix.  
M. HUARD *est élu*.

*Licenciés ès-sciences des collèges*

M. BONIN, professeur de mathématiques au collège de St-Germain-en-Laye, *est élu* par 539 voix sur 563 votants.

---

*Le Gérant :*

---

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES A. COUESLANT. — 15.375